

Plan d'urbanisme de
Saint-Pierre

Les sites de prélèvements
d'eau de catégorie 2

Annexe 1 - Carte 9

Légende

-  Périmètre d'urbanisation
-  Limites municipales
-  MRC de L'Île-d'Orléans
-  MRC limitrophes
-  Réseau routier
-  Puits de surface
-  Puits tubulaire
-  Source à bassin unique

1:30 000

0 0,375 0,75 1,5

Kilomètres



Sources : Municipalité de Saint-Pierre,
© Gouvernement du Québec
Projection cartographique: MTM Zone 7 NAD83

MODIFICATIONS	No	Règlement no	Adopté le	Entrée en vigueur le

Règlement numéro _____

Adopté par le Conseil de la
municipalité de Saint-Pierre le _____

En vigueur le _____

Nicolas St-Gelais
Directeur général

Sylvain Bergeron
Maire

